

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE DINEL
Du mercredi 18 septembre 2024 à 9h00**

Pour la direction :

M Thierry Decool (TD), Responsable RH de Dinel, absent
Mme Laetitia Depuille (LD), HRBP, présidente par délégation, présente
Bruno Bizeul (BB), directeur d'usine, présent

Titulaires :

Mme Céline Demarseille (CD), présente
M Lino de Martin (LdM), présent

Déléguée syndicale CFDT :

Mme Sophie Cheron (SC), présente

Médecine du travail :

Docteur Guilbert Marion, absente excusée

Inspection du travail :

Mme Séverine Hautecoeur, absente excusée

La réunion a commencé à 9:02

Documents supports : 2024_08_P&L_Diff.pdf ; 2024_ETP_DINEL.pdf ; Projets_2024-09.pdf

Sujets mensuels :

103. 2024/9/18 Validation du PV du 17 juillet 2024

Validé à l'unanimité.

104. 2024/9/18 Effectif de Dinel pour juillet/aout 2024

Vu.

105. 2024/9/18 P&L juillet/aout 2024

Vu.

110. 2024/9/18 Informations sur les projets actuels et à venir.

BB : présente les projets du support Projets_2024-09.pdf

LD : nous informe que Salma Haddou Bouazza est la nouvelle alternante méthode sur 3 ans commence le 21 octobre ;

Audit de nouveaux candidats en cours.

LD : Pour TMSS France Caroline Clerc est remplacée par François Normant pendant 11 mois.

Nouveau directeur IT : Frédéric Sartre qui prendra son poste le 1/10/2024 pour la transformation et la migration de la structure informatique.

Nomination d'Emmanuel Rebiere directeur des affaires financières en remplacement de Camille Noiroit.

Yageo lance une enquête auprès des employés. Elle est anonyme et porte sur 12 questions (environ 2 minutes dont 2 questions ouvertes). Accès à une site internet via QR code. Dinel mettra à disposition une tablette dans une bulle confidentielle. Elle s'achèvera le 18 octobre.

Le portail « employé » Yageo est ouvert, disponible au 15/10. Vous devez disposer d'un compte avec un email Tesensors et sera accessible via <https://connect.yageogroup.com>

Sujets RH accords :

13. 2023/12/6 Quelle sera la représentation du personnel au niveau de TMSS (Comité de groupe) ?

LD : pas de retour.

14. 2023/12/6 Quels dispositifs pour remplacer les PEG, etc. =S= ?

Les élus : Nous vous remercions pour l'organisation de la réunion d'information du 11/9/2024 avec les interlocuteurs de la BNP. Nous vous avons transmis nos questions complémentaires et remarques pour votre future rédaction des accords PEE et PERCO.

LD : pas de retour.

15. 2024/1/17 Nouvel accord sur l'aménagement du temps de travail Dinél sur la base de la fusion de celui de février 2000 et décembre 2018 (voir les 2 sujets suivants).

LD : pas de retour.

16. 2023/7/20 Dénonciation de l'accord de performance collective de décembre 2018

LD : pas de retour.

17. 2023/7/20 Suivi de l'accord de février 2000

LD : pas de retour.

78. 2024/6/19 Qu'en est-il de la participation intéressement des mois de novembre/décembre 2023 ? (Réponse attendue au conseil d'administration d'octobre 2024)

LD : pas de retour.

84. 2024/6/26 Politique de déplacement TMSS et DINEL

LD : en suspens.

Sujets RH emplois NCCM :

91. 2024/7/17 Pourquoi le Poste Inspection d'Entrée (IE) n'est pas pourvu d'un emploi titulaire ?

LD : Nous avons proposé le poste à un titulaire Dinél qui l'a refusé. Nous cherchons dans le personnel Dinél une personne intéressée.

48. 2024/2/14 Nous souhaitons travailler sur la pondération des évaluations de la nouvelle trame TMSS d'entretien annuel de performance.

LD : pas d'avancée

21. 2024/1/17 Le CSE demande le détail de la cotation de tous les emplois de Dinél selon le « RÉFÉRENTIEL D'ANALYSE - MÉTHODE DE CLASSIFICATION » de la NCCM

LD : pas de retour. Nous continuons à travailler sur les définitions de poste.

22. 2023/12/6 Pourquoi la cotation relative à la nouvelle classification reste identique pour des salariés alors que ces derniers accomplissent certaines tâches professionnelles appartenant à une qualification de niveau supérieure dans certains cas et qui peut également appartenir à un service différent ?

LD : voir point 21

29. Demande d'alignement salarial lors du remplacement de personne au premier rang en cas de remplacement de référente. (le remplacement d'un salarié absent à son poste temporairement doit donner lieu à un avenant au contrat de travail et d'une rémunération en adéquation)

LD : Légalement, lors d'un remplacement, il doit y avoir avenant au contrat de travail et alignement des salaires en fonction du SMH du poste remplacé. Cela n'est pas à l'avantage du salarié les salaires pratiqués sur notre site étant au-dessus des SMH. Nous proposons de conserver notre fonctionnement actuel de forfaitisation de la prime de remplacement et de l'étendre au-delà des postes de référentes.

Les élus : Il serait judicieux de consulter les intéressés pour recueillir leurs attentes en tenant compte non seulement des écarts salariaux mais aussi des efforts de disponibilité (prise de congés) et l'apprentissage de nouvelles compétences inhérentes aux postes remplacés.

Nous suggérons d'étudier la possibilité d'être primé pas seulement en numéraire mais d'être abondé en temps de congés, par exemple une demi-heure de congés par journée de remplacement. Céline Demarseille mènera ces consultations auprès des « backups » concernés.

108. Nous souhaiterions afficher sur les panneaux électroniques les anniversaires du mois (sans préciser l'âge).

LD : Nous avons proposé cette idée, certaines personnes y sont opposées.

Sujets hygiène et sécurité :

102. 2024/8/2 Quelles sont les suites de la présomption de faits d'harcèlements sexuels ?

LD : Le salarié est convoqué à un entretien préalable à une sanction disciplinaire.

Sujets organisation du travail :

38. 2024/1/17 Formation des opératrices sur le fonctionnement et l'utilisation des produits qu'elles fabriquent.

LD : Nous sommes dans une période de baisse d'activité, il serait opportun d'en profiter.

LdM : Je proposerai le plus tôt possible une session « à blanc » pour valider le contenu des 2 heures de présentation. La formation pourrait se faire en une journée de 4 sessions de 2 heures avec six participants.

107. 2024/9/18 Quel est le compte rendu de la visite de Sick (sujet 101) du 7 août 2024 ?

BB : C'est la première fois que Diana et Steven visite le site de Dinel. Ils ont été ravis de découvrir nos installations. Nous avons discuté sur la réduction des coûts de Vulc et Neptune. Le marché est très tendu sur ces produits. Laurent Piette a montré le développement des innovations pour les prochaines fourches Neptune. Ils ont été très positivement réceptifs sur ces fonctions en souhaitant que les prix soient contenus. Au sujet de Seven, les clients préfèrent les fourches FUS qui correspond à 100% de leurs besoins contre 80% pour Seven. Sick aimerait tester une approche commerciale de prix de Seven inférieur à Fus. Ils nous demandent de faire cet effort. François Claudel a soumis une grille tarifaire avec une homogénéisation par taille de fourches.

109. 2024/9/18 Pourquoi les panneaux d'affichages électroniques ne sont plus allumés ?

BB : Nous prenons le point.

111. Questions diverses

111. 2024/9/18 Pensez-vous avoir recours au chômage partiel d'ici la fin de l'année ?

BB : Cela fait partie des éventualités. Un dossier pourrait être monté avec l'observation des prises de congés. Nous devons anticiper les besoins et étudier différentes projections.

112. Nous vous informons que TMSS nous a rappelé une clause qui permet de protéger ses emplois en rendant impossible les transferts de compétences vers une structure =S= (ou de ses filiales) qui dure 3 ans à compter du 1/11/2023.

La séance est levée à 11 :20.

Lino de Martin

Secrétaire du CSE

